

## Une académie rurale

- **Une des académies les plus rurales de France, avec le Limousin et après la Corse (Annexe 1)**
- **20,5 % des élèves du secteur public scolarisés dans une commune rurale** (Moyenne nationale 8,9 %)
- **32 %** des écoliers du secteur public sont scolarisés dans une Zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette part atteint 54 % dans les Deux-Sèvres (**Annexe 2**)
- Un taux de chômage de **9.6 %** en 2016, légèrement inférieur au national (9.9 %).
- **Une répartition homogène des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** sur le territoire académique dont **34,2 % de PCS défavorisés**
- **24,6 % d'élèves boursiers** dans les collèges publics (29.6 % au niveau national).

## Des établissements scolaires de petite taille, dispersés et isolés sur le territoire

- **50 % des écoles publiques de l'académie ne compte qu'entre une et trois classes** (35 % au niveau national)
- **83 %** de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) dispersés
- **30 %** des collèges du secteur public avec moins de 300 élèves (**Annexe 3**)

## Un pourcentage d'élèves en éducation prioritaire inférieur à la moyenne nationale

- **14 réseaux d'éducation prioritaire dont 4 REP+**
- **Un collégien sur douze scolarisé en éducation prioritaire** (un sur cinq au niveau national)
- **Une scolarisation des moins de trois ans plus élevée en éducation prioritaire : 37,1 % en REP+** (National : 22,7 %) ; **31,7 % en REP** (19,5 % au niveau national)

## Des inégalités territoriales face à l'illettrisme

- **12,7 % de jeunes repérés en difficulté de lecture lors des JDC 2016** (10.8 % France+DOM)
- **Plus de 14 % des jeunes en difficulté de lecture dans les Deux-Sèvres et Charente** ; 12.6 % dans la Vienne ; 10,9 % la Charente-Maritime.

## Une part d'élèves en situation de handicap comparable à la moyenne nationale mais un taux de scolarisation en milieu ordinaire inférieur

- **62,5 %** des élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire dans le 1<sup>er</sup> degré (69.8 % au niveau national).
- **63,9 %** des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire dans le 2<sup>d</sup> degré (67,1 % au niveau national)
- **Une part d'élèves, inscrits en Segpa collège, supérieure à la moyenne nationale : 3 %** au niveau académique ; 2,6 % au niveau national (public et privé rentrée 2016)

## De bonnes réussites aux évaluations de 6<sup>e</sup> et des parcours fluides jusqu'à l'accès au DNB

- **83,1 %** des élèves de 6<sup>e</sup> ont acquis les attendus du socle commun en maîtrise de la langue (compétence 1) en 2015 (82,1% pour la France métropolitaine+DOM)
- **72,5 %** des élèves de 6<sup>e</sup> ont acquis les attendus en mathématiques et sciences (compétence 3) en 2015 (71,6 % France métropolitaine+DOM)
- Un faible écart de scores entre les élèves les plus favorisés et les plus défavorisés montrant **une académie avec un score moyen mais plutôt équitable. (Annexe 4)**
- **86,5 %** de taux d'accès au brevet (national : 84,5 %)
- **L'espérance pour un élève de 6<sup>e</sup> de l'académie d'obtenir le baccalauréat, hors apprentissage, est de 73 %** (dans la moyenne des académies de métropole) **(Annexe 5)**

## Une orientation forte en fin de 3<sup>e</sup> vers l'apprentissage et notamment en CAP où l'offre de formation est importante (Annexe 6)

- **6,8 %** des jeunes âgés de 16 à 25 ans sont en apprentissage (4,9 % au niveau national).
- Un poids de l'apprentissage dans le 2<sup>d</sup> cycle professionnel de niveaux IV et V est de **32,2 %** en 2015 (25,6 % en France métropolitaine+DOM).

## Un taux de passage vers la 2<sup>de</sup> générale et technologique (GT) en progression

- **+ 10,3 points** entre 2006 et 2015

## De bons taux de réussite au baccalauréat mais avec des Indicateurs de valeurs ajoutées des lycées (Ival) en deçà des attentes compte tenu du profil des élèves préparant le baccalauréat. (Annexe7)

## Un taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui progresse mais reste 3,4 points en dessous de la moyenne des académies comparables (Annexe 8)

- **73,6 %** : taux global de poursuite d'études des bachelier.ère.s dans l'enseignement supérieur